

Courtemelon
Case postale 131
CH-2852 Courtételle

t +41 32 420 74 08
f +41 32 420 74 01
secr.ecr@jura.ch

Demande de permis de construire – Constructions agricoles, annexe AGR-3

Bâtiment lié à la détention de bétail et installation de stockage

(ex. stabulation, écurie, fumière, fosse à purin, hangar, silo)

→ Objet de la demande:

- Détention de bétail et installations annexes
 Stockage de machines
 Stockage de fourrage et paille
 Autre

Bâtiments d'exploitation existants et nouveaux

Description	location	propriété	N° parcelle RF	Capacité actuelle d'entreposage [m ²]	Capacité actuelle d'entreposage [m ³]	Capacité future d'entreposage [m ²]	Capacité future d'entreposage [m ³]
Hangar à machines	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
Silo	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
Fenil	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
Halle de stockage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					

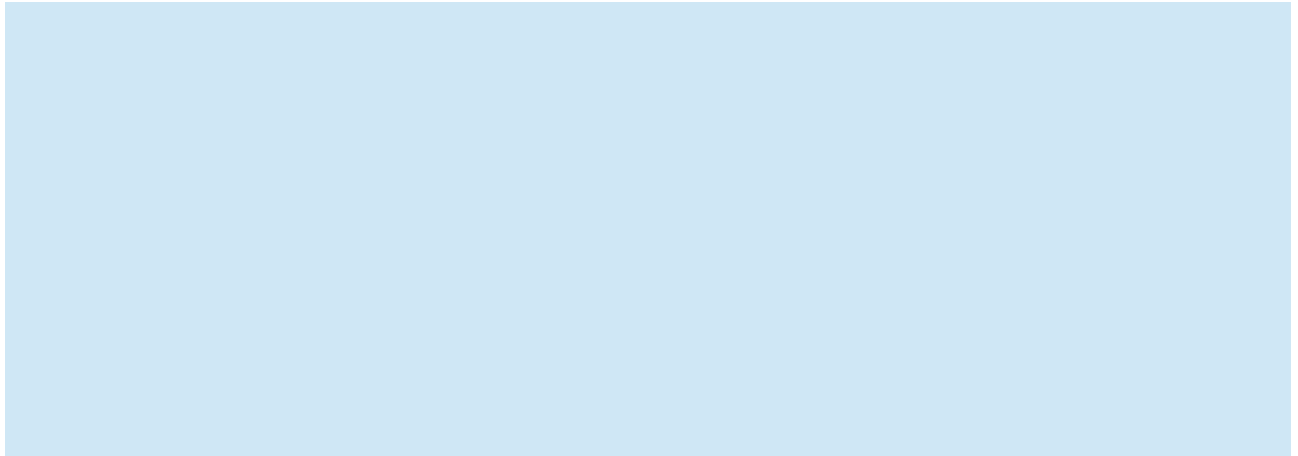
Description	location	propriété	N° parcelle RF	Capacité actuelle [m ²]	Capacité actuelle nombre de places	Capacité future [m ²]	Capacité future nombre de places
Stabulation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
Etable, écurie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
Porcherie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
Poulailler	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					

Augmentation totale de l'effectif de bétail détenu: UGB

Le projet est-il destiné à une communauté? Oui Non si oui, type

Communauté partielle d'exploitation (CPEX), communauté d'exploitation (CEX), droit de superficie (DDP)

Justification du besoin de la nouvelle construction et autres remarques (champ obligatoire)



Documents à fournir selon l'objet de la demande:

- Pour les projets destinés à la garde en commun d'animaux de rente, un contrat de communauté valable au minimum dix ans à partir de la construction est nécessaire.
- En cas d'augmentation de l'effectif, il y a lieu de joindre un bilan de fumure équilibré calculé sur la base de l'effectif futur avec copie des contrats d'export des engrais de ferme.
- Il y a lieu de justifier l'emplacement retenu, dans le cas d'une délocalisation ou/ou d'emprise sur des surfaces d'assolement SDA.
- Sans demande de soutien financier à ECR, afin de prouver la viabilité de l'entreprise, une justification économique doit être jointe à la demande de permis. Pour des coûts,
 - jusqu'à fr. 100'000.- : le dernier bouclé comptable;
 - de fr. 100'000.- à 500'000.- : une planification économique et monétaire simplifiée;
 - au-delà de 500'000.- : un budget d'exploitation complet.

Les documents confidentiels sont à adresser directement au Service de l'économie rurale à Courtemelon